

Affiliation à la FAEUQEP – Dossier de présentation



La Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente existe depuis 26 ans. Elle a été fondée en 1990 par les associations d'étudiants adultes de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal (AGEEFEP) et le Service d'éducation permanente de l'Université McGill (MACES).

L'Association des étudiants hors campus de l'Université du Québec à Trois-Rivières (AEHCUQTR) s'est jointe par la suite. La Fédération a donc déjà eu quatre associations membres. D'autres groupes en ont temporairement fait partie et ont continué à collaborer ponctuellement, par exemple lors des consultations gouvernementales : l'Association générale des étudiants et des étudiantes de l'Université du Québec en Outaouais (AGE-UQO), l'Association des étudiants aux certificats de l'École des HEC (AECHEC) et l'Association étudiante de la TÉLUQ (AETELUQ).

La raison d'être de la Fédération

La FAEUQEP est un mouvement fédératif unique en formation continue des adultes, en éducation permanente. C'est en fait le seul regroupement universitaire ayant comme principal objectif de défendre les intérêts des étudiants adultes et en formation continue. Sa raison d'être est donc plus que pertinente et nécessaire. La Fédération souscrit au principe de « l'éducation tout au long de la vie » tel que l'entend l'UNESCO. Elle défend donc le principe d'un large accès aux études universitaires pour les adultes qui en ont le désir et la capacité, dans les conditions qui respectent la conciliation travail/famille/études.

La réalité des étudiants adultes s'avère souvent plus contraignante que celle des étudiants en formation initiale. Outre la moyenne d'âge plus élevée, ils occupent en grande majorité un emploi, assument souvent des responsabilités familiales et ils poursuivent fréquemment leurs études à temps partiel. Ces caractéristiques font qu'ils constituent un groupe distinct dans la communauté universitaire québécoise et qu'ils sont concernés par des enjeux différents notamment reliés au financement des universités, aux droits de scolarité, à l'accessibilité aux prêts et bourses, à la reconnaissance des acquis, à la conciliation de leurs diverses responsabilités...

Les étudiants adultes doivent se donner les moyens de défendre leurs intérêts dans leur établissement, mais aussi auprès des pouvoirs publics. C'est d'autant plus important que l'éducation permanente et la formation continue figurent trop souvent loin dans les priorités. Ces étudiants sont donc les personnes les mieux placées pour faire valoir leur réalité et c'est la raison d'être de la FAEUQEP !

La mission de la FAEUQEP est de promouvoir l'accessibilité et le développement de l'éducation permanente et de l'éducation des adultes dans les universités au Québec et ses objectifs sont :

- a) Regrouper les associations étudiantes universitaires en éducation permanente du Québec au sein d'une Fédération représentative des besoins et aspirations de leurs membres.
- b) Défendre et promouvoir les intérêts et les droits des étudiants en éducation permanente dans les universités du Québec.
- c) Représenter les étudiants en éducation permanente du Québec dans toutes les instances gouvernementales, universitaires, groupes sociaux ou autres — qu'ils soient nationaux ou internationaux — qui s'intéressent à cette question.
- d) Apporter aide et appui à tout groupe d'étudiants en éducation permanente qui désire se constituer en association locale dans les universités au Québec.
- e) S'assurer que la clientèle de l'éducation permanente ait accès à tous les cycles universitaires offerts par les universités québécoises.
- f) Imprimer ou faire imprimer, éditer ou faire éditer, produire ou faire produire toute publication pour fins d'information, d'éducation et de culture générale.
- g) Tenir toute autre activité qui aurait pour objet de favoriser les objectifs généraux de la FAEUQEP.
- h) Réaliser ou faire réaliser diverses activités commerciales afin de participer au financement de la FAEUQEP.

Une arme efficace : la qualité de l'argumentaire

La FAEUQEP est déjà reconnue comme un interlocuteur privilégié en éducation des adultes par le gouvernement du Québec et plus particulièrement par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

De plus, la Fédération a combattu avec succès divers projets de réduction du financement des programmes de certificat, voire d'abolition pure et simple de ces programmes et elle est à l'origine de mesures d'aide financière pour les étudiants à temps partiel. À cet égard, elle a réitéré au gouvernement, il y a environ deux ans, sa demande d'effectuer une étude sur la condition socio-économique des étudiants à temps partiel qui devraient avoir également accès à des bourses et pas seulement à des prêts. Une étude qui devrait être rendue publique prochainement.

La FAEUQEP a également été active dans les débats sur la hausse des droits de scolarité et sur l'orientation de l'université, en particulier à la Table des partenaires universitaires¹, lors des États généraux sur l'éducation et au Sommet sur l'enseignement supérieur.

En outre, au fil du temps, la Fédération a produit près d'une trentaine de mémoires déposés auprès des diverses instances politiques et décisionnelles qu'il est possible de consulter sur le site www.faeuqep.qc.ca.

La FAEUQEP est également partenaire des réseaux universitaires et de l'éducation des adultes notamment comme membre des organismes suivants :

- Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études (ministère de l'Éducation)
- Comité d'accréditation de la Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants (ministère de l'Éducation)
- Conseil d'administration de l'Association canadienne d'éducation des adultes des universités de langue française (ACDEAULF)
- Conseil d'administration de l'Institut de coopération en éducation des adultes (ICÉA)
- Conseil d'administration du Mouvement québécois des adultes en formation (MQAF)
- Conseil international de l'éducation des adultes (CIEA)

Fonctionnement

La FAEUQEP loge dans les locaux de l'AGEEFEP, Université de Montréal, moyennant un loyer mensuel de 1 000 \$ entre septembre et juin. En contrepartie, l'AGEEFEP met à la disposition de la fédération son équipement informatique, un adjoint administratif, les services de webmestre et de son chercheur-rédacteur. En outre, les deux permanents politiques élus de l'AGEEFEP sont disponibles en tout temps pour répondre aux besoins de la Fédération, que ce soit pour l'organisation de ses activités ou la représentation auprès de diverses autorités.

Afin d'assurer le fonctionnement de la Fédération, des bourses d'implication sont attribués aux officiers, président, vice-président coordonnateur et secrétaire-trésorier de même qu'au personnel professionnel.

¹ La Table des partenaires universitaires, outre la FAEUQEP, regroupe les organismes suivants : La Fédération québécoise des professeurs et professeurs d'universités (FQPPU), la Fédération du personnel professionnel des universités (FPPU), la Fédération nationale des enseignants et des enseignantes du Québec (FNEEQ-CSN), la Fédération des professionnels de la Confédération des syndicats nationaux (FP-CSN), la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) et le Conseil national des cycles supérieurs de la Fédération étudiante universitaire du Québec (CNCS-FEUQ).

La Fédération peut offrir à ses membres les services suivants, sous réserve des ressources humaines et financières disponibles :

- Rédaction de communiqués de presse en lien avec ses mandats
- Rédaction de mémoires d'intérêt commun pour ses membres
- Organisation de colloques, tables rondes, conférences, etc.
- Service de webmestre pour la maintenance du site web
- Mise en place de consultations électroniques auprès de ses membres
- Production de dépliants, affiches, brochures et autres supports de mise en marché ou de promotion d'une activité
- Mise sur pied de campagnes nationales pour la défense des droits de ses membres.

La Fédération a des sièges sur les instances suivantes :

- Comité consultatif sur l'accessibilité financière (ministère de l'éducation)
- Comité d'accréditation de la loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants (ministère de l'éducation)
- Conseil d'administration de l'institut de coopération en éducation des adultes (ICÉA)
- Conseil d'administration de l'association canadienne d'éducation des adultes des universités de langue française (ACDEAULF)
- Conseil d'administration de mouvement québécois des adultes en formation (MQAF)
- Conseil international de l'éducation des adultes (CIÉA)

La Fédération peut faire de la représentation auprès des instances suivantes :

- Gouvernement du Québec
- Ministère de l'Enseignement supérieur, ministère de l'Éducation
- Conseil supérieur de l'éducation
- Regroupements d'associations étudiantes (autres fédérations)
- Organismes sociaux-communautaires, associations syndicales et patronales
- Participation à des colloques, des congrès, des tables rondes d'intérêt pour l'ensemble des membres.

Avantages pour l'AÉTÉLUQ de se joindre à la FAEUQEP

Même si l'AÉTÉLUQ est forte d'environ 12 500 membres, joindre une fédération décuple le nombre des étudiants représentés et ouvre plus facilement les portes des ministères et autres décideurs politiques. Il s'agit, avec la force politique, de l'un des principaux avantages de joindre la Fédération ;

La FAEUQEP est à l'origine de plusieurs victoires politiques et a été au côté de l'AÉTÉLUQ lors de la menace de fermeture de la TELUQ en 2015 ;

Cette alliance permettra de traiter conjointement des dossiers qui auront une répercussion positive pour les étudiants de l'AÉTÉLUQ ;

La Fédération défend les étudiants en éducation permanente, une population importante à la TELUQ. Avec les réalités d'aujourd'hui, cette population est appelée à augmenter dans les années à venir ;

Joindre la FAEUQEP nous mettrait en contact avec des associations similaires sur certains points à l'AÉTÉLUQ ;

Les débats et les échanges d'idées entre membres de la fédération permettraient à l'AÉTÉLUQ d'enrichir ses réflexions dans le domaine de l'éducation permanente ;

La cotisation par membre est de 1,50\$ et est payable trois (3) fois l'an, à savoir pour la session d'hiver, pour la session printemps-été et pour la session d'automne. C'est un coût raisonnable pour avoir accès aux avantages que comportent l'adhésion à une Fédération.

RÉSOLUTION

Considérant que

L'AÉTÉLUQ et la FAEUQEP collaborent depuis plusieurs années sur des projets communs ;

Que des échanges ont eu lieu entre l'AÉTÉLUQ et la FAEUQEP au sujet d'une possible affiliation ;

Qu'une délégation de l'AÉTÉLUQ a participé à une rencontre de la FAEUQEP en juillet 2016 ;

Que cette rencontre avait pour but d'évaluer la possibilité de s'affilier à la FAEUQEP ;

Que la délégation de l'AÉTÉLUQ a constaté une volonté de consolidation et de développement de la part de la FAEUQEP ;

Que la FAEUQEP a démontré clairement sa volonté de donner une place importante à l'AÉTÉLUQ au sein de ses instances ;

Que l'AÉTÉLUQ a notamment besoin de faire davantage de représentation politique auprès des différentes instances du réseau universitaire et gouvernementales pour défendre les intérêts de ses membres ;

Il est résolu que

L'association étudiante de la TELUQ s'affilie à la FAEUQEP pour une période d'un an à compter de la session d'automne 2016 ;

La poursuite de cette affiliation soit réévaluée à la session d'automne 2017 par le conseil d'administration de l'AÉTÉLUQ et soumise au vote des membres réunis en assemblée.

Organigramme de la Faeuqep

